



(12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 36674 B1** (51) Cl. internationale : **A61C 3/14**
(43) Date de publication : **30.06.2016**

-
- (21) N° Dépôt : **36674**
(22) Date de Dépôt : **10.01.2014**
(71) Demandeur(s) : **CHRAI MOHAMED, APPT 8 ETG 4 EL WAHA BACHKOU CASABLANCA (MA)**
(72) Inventeur(s) : **CHRAI MOHAMED**

(54) Titre : **INSTRUMENT D'EXTRACTION DENTAIRE**

- (57) Abrégé : La présente invention concerne un dispositif d'extraction dentaire. comprend une paire d'éléments de manche avec des mâchoires opposées pour arracher une dent ou une racine de dent. ledit dispositif comprend, un système de butée pivotante qui protège la table externe des lésions provoquer par les techniques d'extraction classique et d'un mors en forme de bec a inséré dans la dent et la paroi alvéolaire. la butée pivotante doit être placé perpendiculairement à la dent en lingual ou en vestibulaire en appui sur la gencive de la table externe, il suffit donc de faire pivoter légèrement le système de saisie de la dent par rapport au système de butée dans une direction qui tire la dent et la fait sortir de son logement.

ABREGE :

La présente invention concerne un dispositif d'extraction dentaire. comprend une paire d'éléments de manche avec des mâchoires opposées pour arracher une dent ou une racine de dent. ledit dispositif comprend, un système de butée pivotante qui protège la table externe des lésions provoquer par les techniques d'extraction classique et d'un mors en forme de bec a inséré dans la dent et la paroi alvéolaire. la butée pivotante doit être placé perpendiculairement à la dent en lingual ou en vestibulaire en appui sur la gencive de la table externe, il suffit donc de faire pivoter légèrement le système de saisie de la dent par rapport au système de butée dans une direction qui tire la dent et la fait sortir de son logement.

30 NOV 2015

INSTRUMENT D'EXTRACTION DENTAIRE**Description :**

la présente invention concerne les instruments d'extraction dentaire utilisés dans la chirurgie dentaire pour extraire les dents ou les racines des dents quelle que soit l'ouverture buccale du patient.

Parmi les inconvénients des techniques classiques on cite en premier lieu les manœuvres d'extraction de la dent à l'élevateur ou lors de la prise de celle-ci au davier classique, la dent ou le racine de dent présente plusieurs complications postopératoires :

- Fracture de la couronne
- Fracture ou mobilisation d'une dent voisine

lors de l'élévation en particulier, la dent voisine peut être touchée et sa couronne peut se fracturer en partie ou de façon importante, une reconstruction obturatrice ou prothétique peut être lésée.

- Fracture d'un apex

Cet incident intervient lors de manœuvres de mobilisation à l'élevateur ou au davier, le plus souvent dans le dernier temps de l'avulsion.

- Projection d'une dent hors de son alvéole

Lors d'une manœuvre mal contrôlée ou lorsque la dent se brise au moment de l'avulsion, ne partie de la dent ou sa totalité peut être propulsée hors de son alvéole et échapper au contrôle de l'opérateur.

- Fracture de la mandibule
- Mouvement de luxation mal contrôlé ;
- Échec de l'extraction
- fracture multiple de la dent (couronne ou apex).

La présente invention permet d'extraire les dents de manière atraumatique avec le plus grand soin afin de préserver les parois osseuses existantes.

le principe de cette technique est basée sur la Loi du Levier qui permet de limiter au strict minimum l'effort physique du praticien, a la différence des instruments classiques, la présente invention jouent le rôle d'un levier qui permet de répartir d'une manière plus uniforme la charge physique appliquer sur la dent et permet ainsi de:

- Réaliser des extractions atraumatiques en quelques minutes.
- Extraire toutes sortes de dents et de leurs racines dans pratiquement tous les cas.
- Réduire le temps, l'effort et le nombre d'instruments.
- Préserver la crête alvéolaire et protéger la table externe.
- Diminue le traumatisme de la gencive.
- Améliorer la qualité des extractions et le confort du patient.

La Figure 1: représente une vue en perspective de l'instrument d'extraction selon l'invention.

La Figure 2: représente une vue agrandie de la butée pivotante.

- La butée (A) servent à fixer le mors (B) de l'instrument perpendiculairement à la dent et permet au bec (C) de lever la dent ou le racine par un simple pivotement des manches (D).

La figure 3: représente une vue 3D de la butée pivotante.

La figure 4: représente une vue en perspective des deux instruments :

- 1- Haut-gauche et bas-droit.
- 2- Haut-droit et bas-gauche.

RENDICATIONS :

- 1- Instrument d'extraction dentaire caractérisé par un système de butée pivotante (A) et d'un mors en forme de bec (C).
- 2- Instrument d'extraction dentaire selon la revendication 1 caractérisé en ce que la butée (A) est relié avec le mors (B) par une articulations (X) ou par une rotule.
- 3- Instrument d'extraction dentaire selon la revendication 1 et 2 caractérisé en ce que la butée (A) reste immobile lors de la rotation du mors (B) et le bec (C).

Dessin :

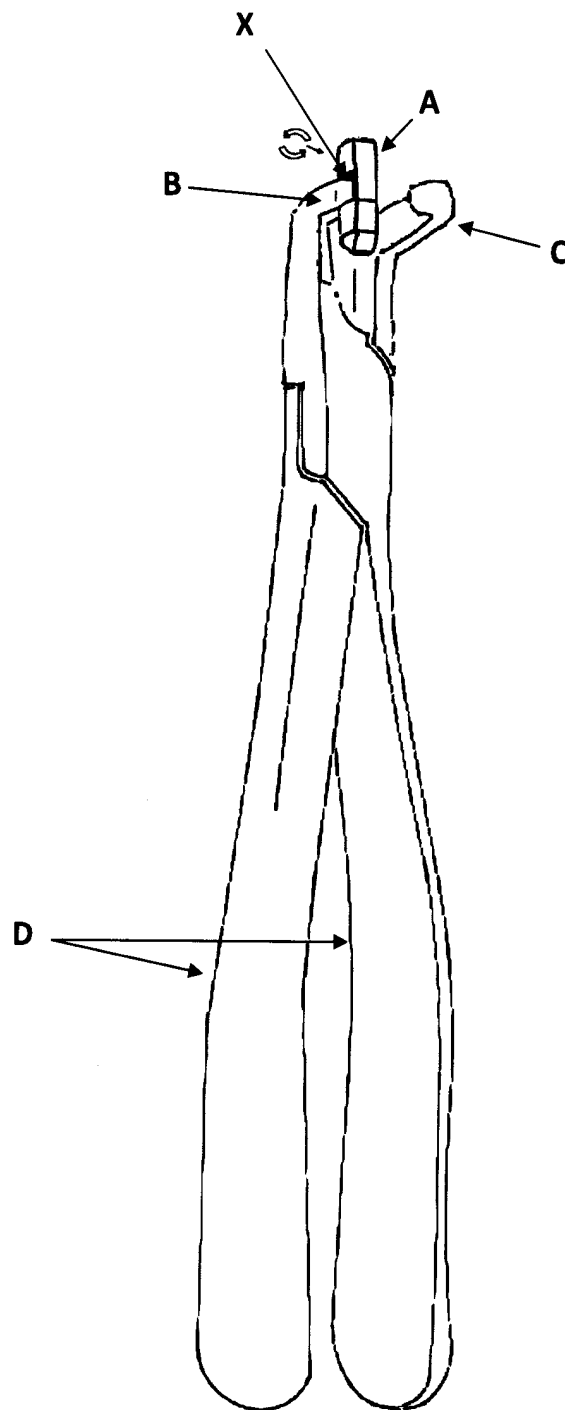


Figure 1

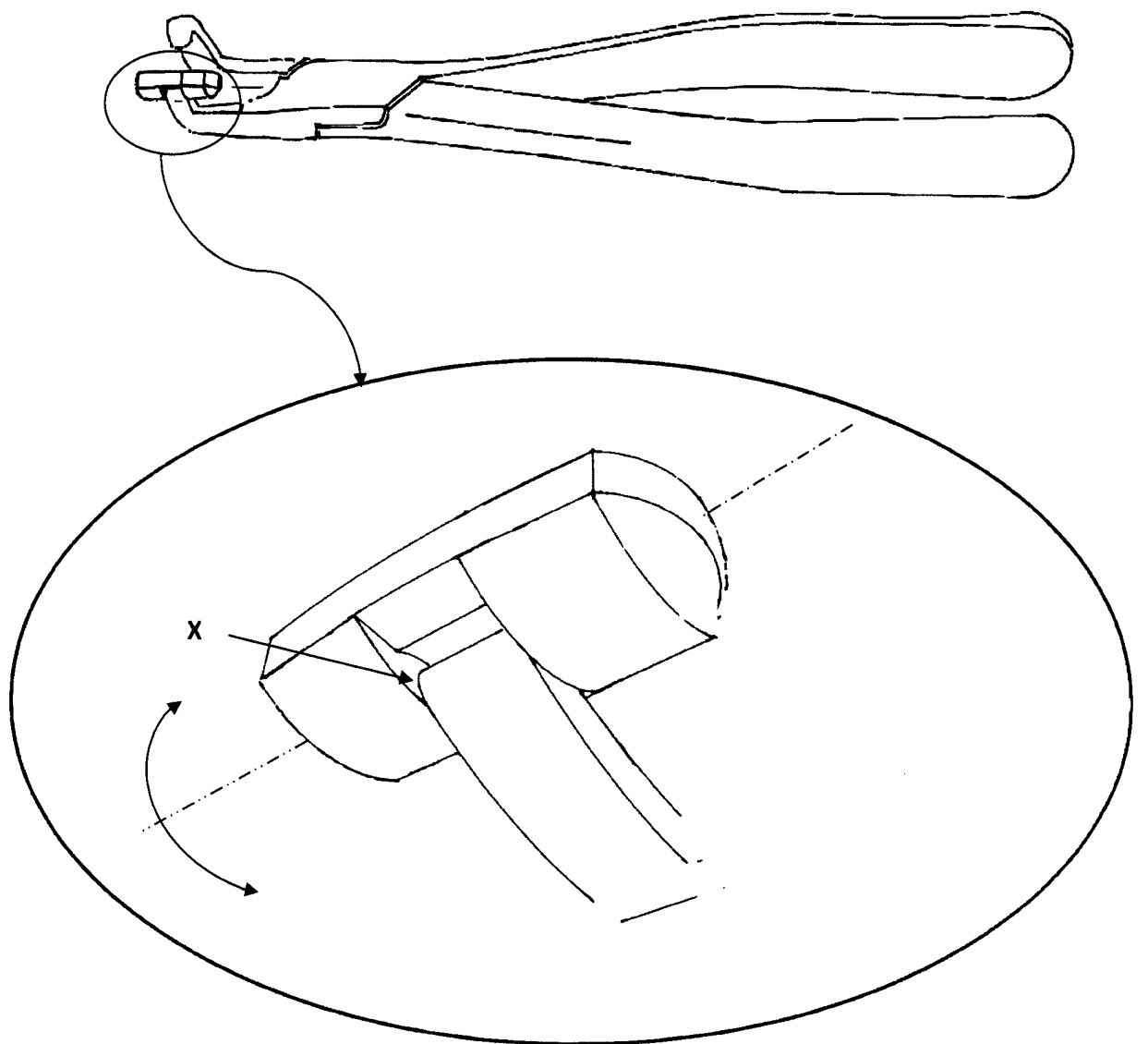


Figure 2

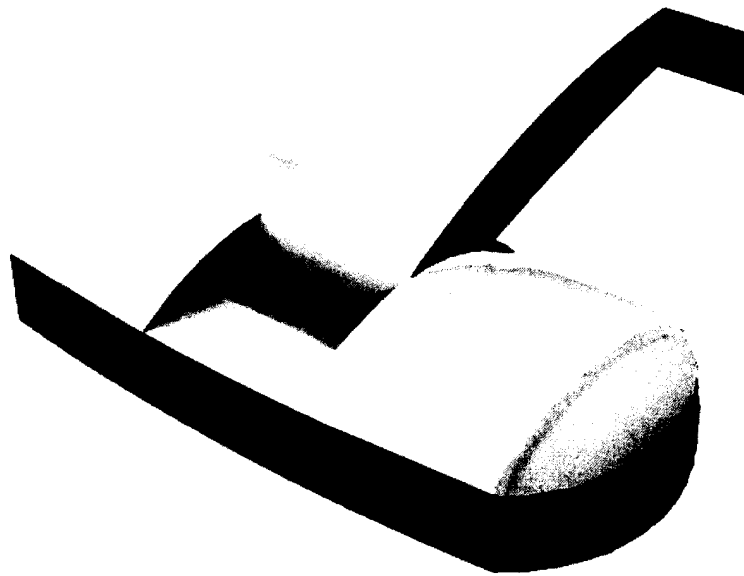


Figure 3

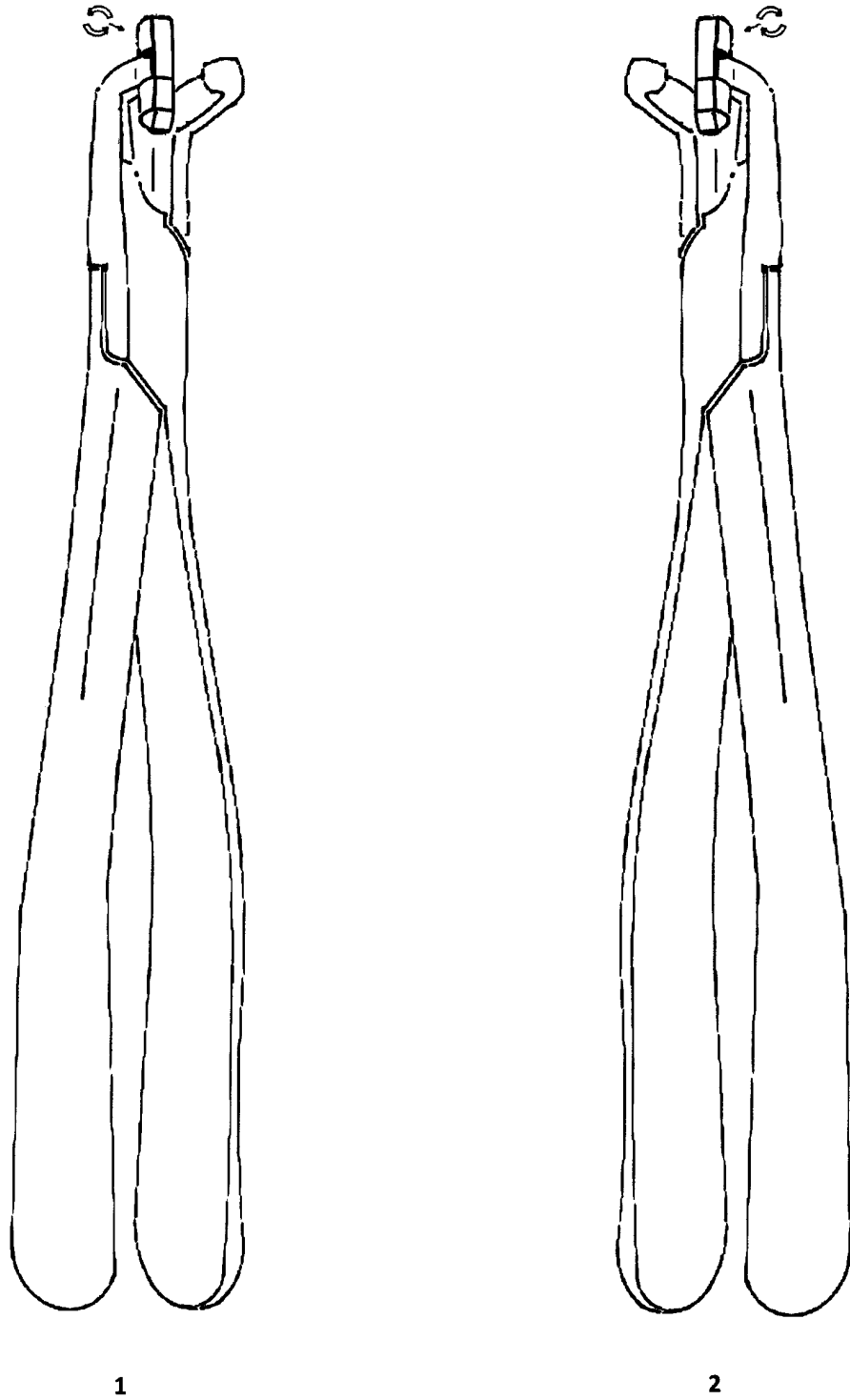


Figure 4